

# LBPAM ISR CONVERTIBLES OPPORTUNITES I

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 27 FÉVRIER 2026



**Christine Delagrave**

**Brice Perin**

**Philippe Garnier**

## Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double : - chercher à obtenir, sur la période de placement recommandée supérieure à 4 ans, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence du marché des obligations convertibles d'émetteurs européens, FTSE Europe Convertible, par le biais principalement d'investissements en obligations convertibles majoritairement européennes ; et - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

<b>Actif net global</b>	<b>251,91 M€</b>
<b>VL part I</b>	<b>14 969,81 €</b>

## Caractéristiques du FCP

### Composition de l'indicateur de référence\*

FTSE Convertible Europe	100%
-------------------------	------

\* Depuis le 30 déc. 2022

### Caractéristiques

Date de création de l'OPC	30/12/2013
Date de 1ère VL de la Part	30/12/2013
Durée minimale de placement recommandée	4 ans et plus
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Dépositaire	CACEIS BANK
Éligible au PEA	Non

### Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part I	FR0011640903
Ticker Bloomberg part I	LBPCVOI FP
Lieu de publication de la VL	<a href="http://www.lbpam.com">www.lbpam.com</a>
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

### Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	1 000 000 Euros
Décimalisation	1/100 000 ème de part

### Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,67% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	0,25% TTC de l'actif net

Calcul des commissions liées aux résultats

20 % de la surperformance nettes de frais de gestion fixes, réalisée par le FCP par rapport à la progression réalisée, sur la Période de Calcul considérée, par un fonds fictif réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence, ajustée des souscriptions/rachats dans le FCP.

Commission de souscription	Néant
Commission de rachat	Néant

### NOTATION MORNINGSTAR™

Convertible Bond - Europe



Au 30-09-2025

### NOTATION MORNINGSTAR™

SUSTAINABILITY™



Au 31-08-2025

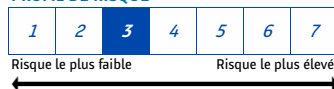
### NOTATION QUANTALYS™

Obligations Convertibles Europe

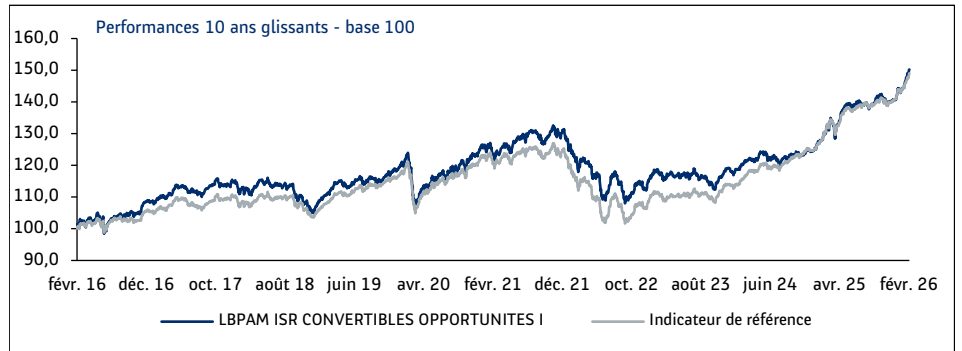


Au 31-01-2026

## PROFIL DE RISQUE



## Performances arrêtées au 27 février 2026



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	6,54%	4,02%	14,56%	27,93%	22,44%	50,18%
Indicateur de référence	5,60%	3,27%	13,17%	34,51%	23,77%	49,04%
Écart de performance	0,94%	0,75%	1,39%	-6,58%	-1,33%	1,14%

PERFORMANCES ANNUELLES	2025	2024	2023	2022	2021
OPC	13,18%	4,59%	6,25%	-14,49%	5,00%
Indicateur de référence	13,10%	9,40%	7,33%	-14,88%	2,68%
Écart de performance	0,08%	-4,81%	-1,08%	0,39%	2,32%

PERFORMANCES ANNUALISÉES	3 ans	5 ans	10 ans
OPC	8,56%	4,13%	4,15%
Indicateur de référence	10,39%	4,35%	4,07%
Écart de performance	-1,83%	-0,22%	0,08%

## Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	sur 10 ans
Volatilité de l'OPC	4,75%	5,96%	5,32%	6,47%	6,60%
Volatilité de l'indicateur de réf.	3,78%	4,60%	4,16%	5,47%	5,46%
Tracking error	1,83%	1,97%	2,07%	2,13%	2,08%
Ratio de Sharpe	3,31	2,10	1,03	0,36	0,52
Ratio d'information	1,24	0,70	-0,89	-0,11	0,04
Bêta	-	1,25	1,19	1,12	1,16

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale 10 ans	-18,47%	17/11/2021	29/09/2022	886 jours

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par le tracking error.
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

## Commentaire de gestion

En février, les obligations convertibles européennes poursuivent leur dynamique début d'année, soutenues par des marchés actions toujours bien orientés. L'indice actions large Euro Stoxx termine le mois avec +3,20 % de performance. Les obligations convertibles européennes affichent des performances allant de +3,3 % à +4,0 %. Les positionnements sectoriels se sont donc montrés très favorables aux convertibles, avec la surperformance des défensives comme les télécoms, telle que Cellnex avec +23 %, ou les immobilières LEG, TAG et Vonovia avec +16 %, ou encore les industrielles avec Nordex +23 %, Vinci et Legrand +16 %. En revanche, les titres identifiés comme vulnérables à l'IA ont souffert au cours du mois, à l'image de Bechtle ou Delivery Hero qui cèdent 16 %, mais qui ne pèsent plus beaucoup dans le gisement.

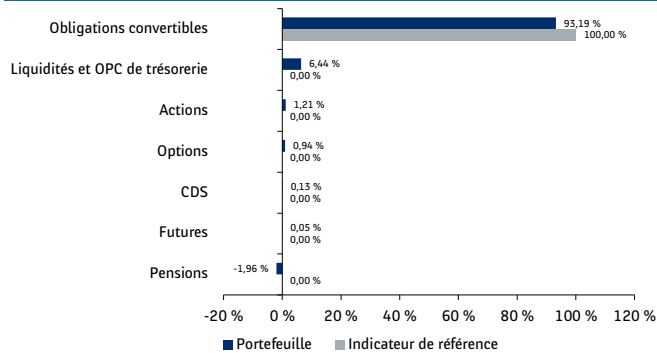
Le marché primaire est tout aussi dynamique en février avec 1,3 milliard d'euros en trois belles transactions : une BNP pour 400 M€, une échangeable Vinci en ADP pour 500 M€ et, enfin, pour 350 millions de CHF, l'immobilière Swiss Prime Site. Tous ces émetteurs sont des émetteurs réguliers.

Avec un marché primaire très actif et des marchés toujours très liquides, les valorisations intrinsèques des obligations convertibles s'apprécient très légèrement à 31,6 % de volatilité implicite en moyenne du gisement. Cependant, les spreads implicites se sont légèrement écartés de 5 bps, à 160 bps en moyenne du gisement, tandis que les taux d'intérêt ont diminué de 20 bps au cours du mois, avec le taux 10 ans allemand passant de 2,84 % à 2,64 %.

Au cours du mois, nous avons participé aux trois émissions primaires BNP, Swiss Prime Site et Vinci en ADP. Par ailleurs, nous avons renforcé nos MTU, Euronext, Vonovia et Legrand. Parallèlement, nous avons allégé CMA-CGM et l'échangeable GS en ASML à la suite des très bonnes performances financières de ces convertibles.

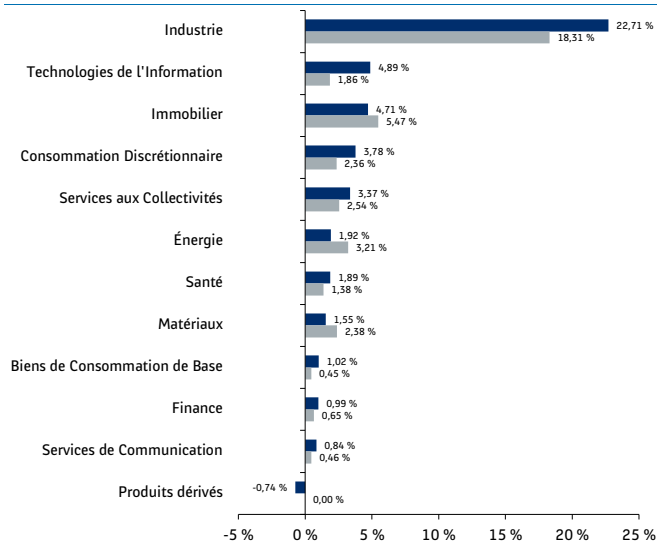
## Structure du portefeuille

### RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET

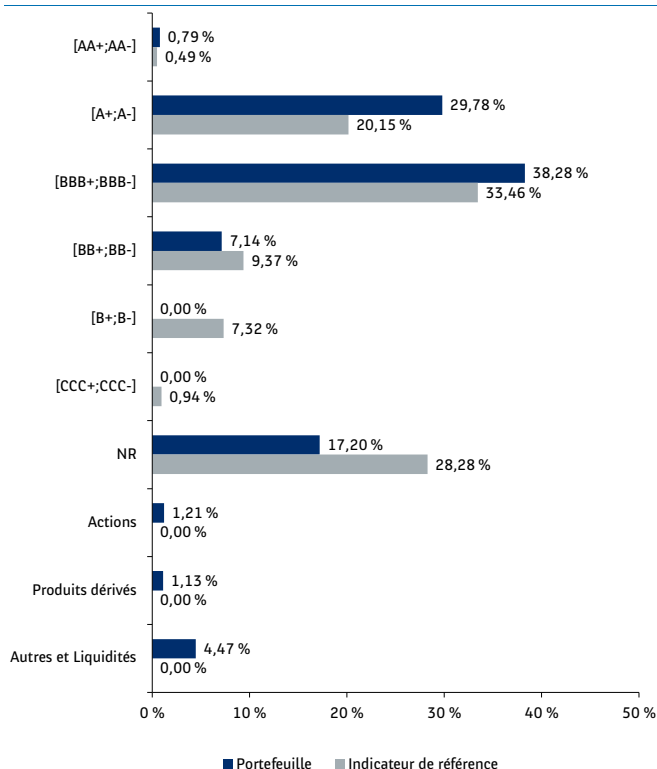


Hors bilan : 4,87% Futures, -0,04% Options

### RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA CONTRIBUTION AU DELTA \*



### RÉPARTITION PAR NOTATION EN % DE L'ACTIF NET



### INDICATEURS CLÉS

Delta	46,95%
Sensibilité taux (ajustée du Delta)	1,83
Maturité moyenne	3,77 ans
Vega	0,41
Nombre de titres en portefeuille	55
Rating moyen (sur - du fonds)	BBB+

Indicateurs calculés au pire sauf indication contraire

### 5 PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU DELTA

Libellé	Delta
SCHNEIDER ELECTRIC SE FP EUR	3,41%
IBERDROLA SA SQ EUR	3,37%
RHEINMETALL AG GY EUR	3,22%
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI LN GBp	2,59%
KLEPIERRE FP EUR	2,09%

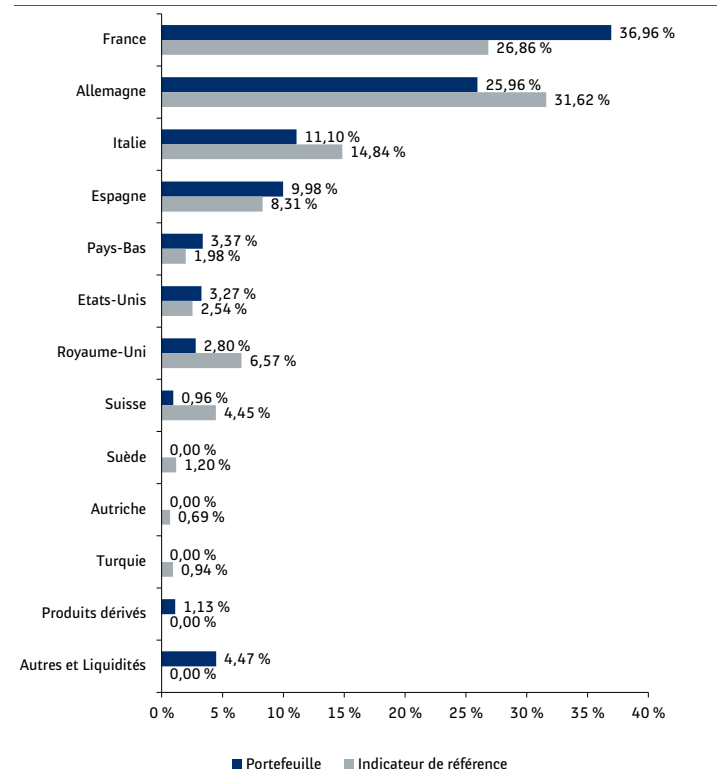
### 5 PRINCIPAUX TITRES EN PORTEFEUILLE

Libellé	Nature de titre	% de l'actif net
STMICROELECTRON 0% 04-08-27	Obligations	5,98%
CELLNEX TELECOM 0.750% 20-11-31	Obligations	4,39%
LEGRAND SA 1.500% 23-06-33	Obligations	3,74%
VONOVIA SE 0% 20-05-30	Obligations	3,61%
CITIGROUP GLOBAL 1.000% 09-04-29	Obligations	3,21%

### OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
OSTRUM SRI CASH Z (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	7,02%
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	2,79%
OSTRUM SRI CASH Z2 (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	0,09%

### RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET



Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site [www.lbpam.com](http://www.lbpam.com).

## LBPAM ISR CONVERTIBLES OPPORTUNITES I

RAPPORT MENSUEL ESG AU 27 FÉVRIER 2026

### PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note <sup>1</sup>
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	30%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,36
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité <sup>2</sup>	7,22

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

<sup>1</sup> L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

<sup>2</sup> L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

#### METHODOLOGIE GREaT

##### Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

##### Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.

##### Transition Énergétique

Maîtriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.

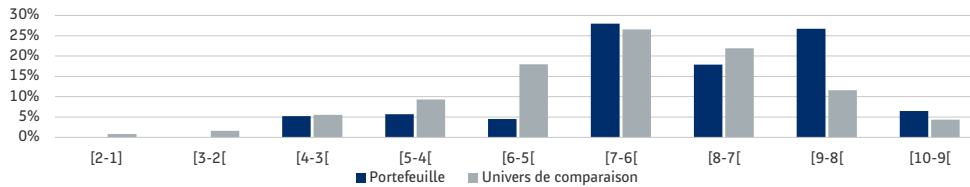
##### Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
<b>G - Gouvernance Responsable</b>	<b>6,56</b>	100,0%	<b>6,28</b>	99,7%	Univers de comparaison
<b>R - Gestion Durable des Ressources</b>	<b>6,91</b>	100,0%	<b>6,08</b>	99,7%	
<b>E - Transition Énergétique</b>	<b>7,28</b>	100,0%	<b>6,46</b>	99,7%	
<b>T - Développement des Territoires</b>	<b>6,89</b>	100,0%	<b>6,17</b>	98,7%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

#### Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



#### Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
SCHNEIDER ELECTRIC SE	6,1%	9,64	16,9%	33,8%	33,2%	16,1%
STMICROELECTRONICS NV	6,0%	8,97	5,3%	25,2%	34,1%	35,5%
CELLNEX TELECOM SA	4,8%	8,77	32,0%	37,6%	5,7%	24,6%
SAIPEM SPA	2,5%	8,68	8,3%	37,6%	31,9%	22,2%
PIRELLI & C SPA	0,3%	8,67	5,8%	33,3%	27,0%	33,9%

## LBPAM ISR CONVERTIBLES OPPORTUNITES I

RAPPORT MENSUEL ESG AU 27 FÉVRIER 2026

### INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

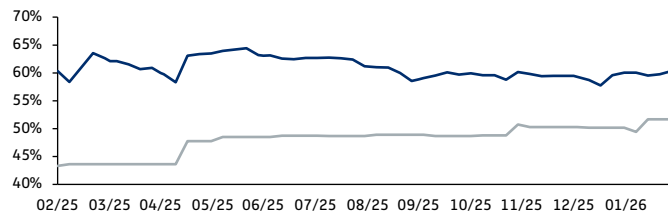
	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	60,4%	20,0%

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

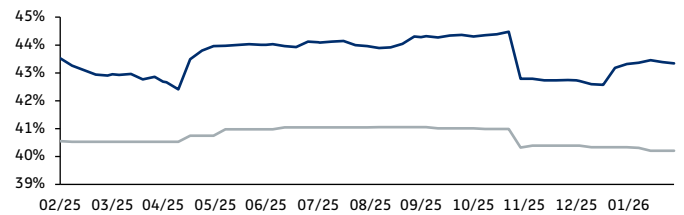
Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	60,3%	51,7%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Gouvernance	Portefeuille	Comparable
Mixité au sein des organes de gouvernance	43,3%	40,2%
Taux de Couverture	97,5%	98,8%

#### HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



#### HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



■ Portefeuille ■ Univers de comparaison

#### Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi.	%

#### Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Mixité au sein des organes de gouvernance Source(s) : MSCI, CLARITY, GAIARATING	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres.	% moyen de femmes au sein du conseil d'administration

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

### OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
  - La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
  - La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
  - Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
- Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 - 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.